

L'essentiel

Olivier Maingain, président de DéFI

«Il faut taxer les revenus du capital sur le modèle néerlandais»



«Je ne ferai aucun accord avec un parti qui veut amener la N-VA dans ses bagages», assure le président de DéFI. © WOUTER VAN VOOREN

LES PHRASES CLÉS

«Il faut relever la quotité exemptée d'impôt à 13.700 euros.»

«Les politiques de subsidiation de l'emploi doivent cesser.»

«Si on avait suivi Benoît Lutgen en 2017, le gouvernement bruxellois serait à terre aujourd'hui.»

INTERVIEW MATHIEU COLLEVEN

Semaine creuse dans cette campagne électorale. «Ça permet de travailler sur les tracts et les publications électorales», assure Olivier Maingain. DéFI, qu'il dirige depuis le milieu des années 90, vient de finaliser la version définitive de son programme. Son président développe quelques-unes de ses mesures phares. En matière fiscale notamment.

Quelles sont les spécificités de DéFI par rapport à l'enjeu environnemental?
Il va falloir sortir progressivement du système des voitures salaires que je distingue des véhicules à usage professionnel. Il y a des avantages accordés qu'on ne peut pas rompre en un seul exercice fiscal et cela nécessitera une compensation en termes de revenus nets. Car si on garde les taux d'imposition actuels, pour un certain nombre de salariés qui bénéficient de cet avantage, ce sera une perte sèche de revenus d'entre 300 et 600 euros par mois. Il faut donc prendre des mesures compensatoires. L'exonération des 13.700 premiers euros de revenus en fait partie. On doit y arriver le temps d'une législature.

Combien cela coûte-t-il?

L'avantage des voitures de société coûte de 3,5 à 4 milliards. Si on fait un premier pallier de 10.000 euros pour la quotité exemptée, on est à trois milliards, si on passe à 12.000 on est à 6 milliards, et si on va jusque 13.700 on est à 8 milliards environ. Il faudra donc mettre en parallèle la suppression d'autres niches fiscales. L'idée est de redonner du pouvoir d'achat en élargissant la base fiscale et en diminuant la progressivité. Il faut une fiscalité plus équitable, qui touche l'ensemble des revenus.

C'est-à-dire?

Nous proposons une réforme fiscale sur les revenus du patrimoine. Pas d'impôt sur la fortune car le patrimoine, c'est souvent l'épargne constituée sur une carrière, les gens ont payé des impôts sur leurs revenus avant de le constituer, il n'y a aucune raison

qu'ils soient doublement pénalisés. Nous prôtons un système qui s'apparente au système des Pays-Bas. Il faudra un cadastre des patrimoines. Dans les faits, il existe au moins en partie. Le patrimoine immobilier est connu, le patrimoine mobilier est généralement sur des comptes en banque. On n'y reprend pas la résidence principale, qui reste soumise au revenu cadastral et au précompte immobilier.

Et le business?

Les actions que vous avez dans votre société font partie du patrimoine. Notre projet permet de déduire de la valeur totale de votre patrimoine les investissements, à fortiori s'ils concourent aux économies d'énergie. Cela fait rentrer dans l'économie réelle ce qui se fait souvent au noir. Pour déduire, il faudra rentrer des factures TVA. Les PME belges du secteur de la construction en seront les premières bénéficiaires.

Les propriétaires risquent d'avoir peur que leur revenu cadastral augmente...

Non, puisqu'on supprime le revenu cadastral et le précompte immobilier pour les biens qui ne sont pas la résidence principale. Je le sais, il faudra régler la répartition des compétences à l'intérieur de l'État belge puisque le précompte bénéficie beaucoup aux Régions. Dans le système que je préconise, c'est la valeur d'acquisition qui détermine la valeur du bien. Ensuite, on estime que vos biens mobiliers et immobiliers doivent vous rapporter en moyenne un pourcentage de revenus. On ne vérifie donc pas la réalité des revenus. Jusqu'à 50.000 euros, les revenus du patrimoine ne seraient pas taxés. On taxerait ensuite par tranches de 50.000 euros, selon une évaluation annuelle et en fonction d'un indice composite établi sur base de l'évolution des cours de bourses et de différents indices. On établit une rentabilité estimée du patrimoine. Le revenu estimé serait taxé à 30%.

Cela correspond au précompte?

Oui mais il n'est pas libératoire puisqu'il concerne l'ensemble du patrimoine. Si vous faites de très bons placements, la prise de risque est encouragée mais il faut l'assumer si vous êtes perdant.

Ce système ne prévoit pas de progressivité?

Si, puisque plus le patrimoine est important, plus son rendement estimé est élevé.

Cette réforme est-elle neutre budgétairement?

Je vais être honnête, je ne suis pas en mesure de le dire. Le Bureau du plan nous dit qu'on ne peut pas actuellement cadastrier la valeur patrimoniale en Belgique. Il n'y a pas de certitude. Mais je trouve que ce système rétablit une vraie justice fiscale. J'ajoute que notre quotité exemptée s'applique aux salaires et aux revenus de remplacement, si ceux-ci ne dépassent pas la quotité exemptée, ce qui intéresse les petits pensionnés qui ont un patrimoine immobilier. On peut reporter la part de revenu exonérée sur le revenu du patrimoine.

Ne risquez-vous pas de faire fuir les investisseurs?

Au contraire, puisque cette formule permet de conserver l'avantage du capital à risque. On établit un revenu estimé, celui qui prend des risques va gagner plus.

Quelles sont les recettes de DéFI pour rencontrer les objectifs budgétaires de l'État fédéral?

Vous n'arriverez pas à combler le déficit de l'État belge sans retrouver un taux de croissance suffisant.

Nombre d'experts s'accordent à dire qu'on ne retrouvera plus des taux de croissance de 2 ou 3% comme par le passé.

Je n'en suis pas convaincu mais si on reste sur les mêmes politiques de soutien à la relance économique, oui. On voit les limites de la logique du gouvernement Michel. Je ne juge pas négativement tout ce qui a été fait. Par exemple, la réduction voire l'annulation des cotisations sociales pour les premiers emplois des PME est une très bonne mesure. Fallait-il pour autant une réduction linéaire des cotisations sociales sur tous les emplois? C'est beaucoup d'argent dépensé à mauvais escient. La création nette d'emplois grâce à ce type de mesures n'est pas très significative, cela fait cher l'emploi créé. Il faut cesser de mener des

«Je dis aux Wallons: osez la différence. Ne vous laissez pas engluier dans vos habitudes.»

politiques de subsidiation de l'emploi. Il faut des politiques de subsidiation de la formation et de l'investissement. Il faut booster le niveau de formation, c'est particulièrement vrai au sud du pays. Il faut obtenir de l'Europe que certains investissements, notamment liés aux énergies renouvelables et aux équipements collectifs pour la formation, ne soient plus pris en compte dans le périmètre de l'équilibre budgétaire.

Pour la Région bruxelloise, on évoque un axe Écolo-DéFI-PS, voire un précaccord. Info?

Pas du tout. Nous avons vocation à être dans toutes les majorités gouvernementales. Je dis aux électeurs: venez vers nous si vous voulez avoir enfin le choix d'une gestion crédible, sérieuse, juste et équitable avec des propositions charpentées. On ne rase pas gratis, on ne promet pas la gratuité partout car ce n'est pas tenable budgétairement. Je ne veux pas faire croire aux gens que ce sera un miracle. A l'illusion, je préfère la justice.

Depuis votre départ du MR, vous êtes très virulent à l'égard des libéraux.

Je continue à tendre la main à tous les partis qui feront en sorte que la N-VA ne soit pas de la partie. Je l'avais annoncé, la N-VA n'a été au gouvernement fédéral que pour mener une politique de sape du fonctionnement de l'État. Quand il a fallu porter le coup de poignard ultime, elle est sortie du gouvernement. Bart De Wever a ridiculisé le MR qui a été d'une naïveté et d'une complaisance inimaginables au mépris de ses valeurs. Je dis aux gens du MR: ressaisissez-vous, retrouvez un peu de sérieux dans la manière dont vous concevez les alliances politiques et on pourra se réparer. Je n'exclus aucun accord mais je ne ferai aucun accord avec un parti qui veut amener la N-VA dans ses bagages.

On parle beaucoup d'un axe spa/N-VA et, en miroir, d'une entente entre nationalistes et socialistes francophones.

Je serai aussi intraitable avec les socialistes. En 2017, DéFI a refusé le coup de folie de Benoît Lutgen, qu'est-ce qu'on a eu raison! On aurait aujourd'hui un gouvernement bruxellois par terre puisque la formule proposée par le cdH reposait sur une majorité à une voix, celle d'Alain Destexhe. En outre, on aurait eu la N-VA en prime puisque la famille socialiste serait sortie et il aurait fallu remplacer le spa au gouvernement bruxellois. Dans une mesure institutionnelle on serait à Bruxelles! Nous jouons la stabilité et le sérieux. Il y a deux présidents de parti qui ont joué avec les institutions dans ce pays, c'est Bart De Wever en sortant du gouvernement et Benoît Lutgen au sud du pays. Voilà un curieux compagnonnage.

Où avez-vous les meilleures chances de décrocher des sièges en Wallonie?

Dans les grandes provinces où il faudra dépasser le seuil électoral, le Hainaut, Liège, le Brabant wallon mais aussi Namur où nous avons fait de bons résultats. On n'est pas très loin d'avoir nos premiers élus et je dis aux Wallons: osez la différence. Ne vous laissez pas engluier dans vos habitudes. On a vu ce que cela donne. L'affaire Publifin, c'était le motif de la chute du gouvernement en Wallonie. Qu'est-ce qui a changé? Rien. La même bande à Moreau dirige tout, c'est la même entente entre les partis traditionnels. Il y a des hommes qui ont changé mais le scandale continue. Ils sont englués dans leurs pratiques.



L'Echo 13/04/2019, pages 4 & 5

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de L'Echo

